

Culture



Paysannerie et « rurbanisation » : le cas de la Martinique

Raymond Baril

Volume 3, numéro 1, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1084164ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1084164ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA),
formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne
d'Ethnologie

ISSN

0229-009X (imprimé)

2563-710X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Baril, R. (1983). Paysannerie et « rurbanisation » : le cas de la Martinique.
Culture, 3(1), 115–124. <https://doi.org/10.7202/1084164ar>

Résumé de l'article

Cet article a pour but de saisir la dynamique des changements socio-économiques qui ont prévalu tout au long de l'histoire dans quatre quartiers paysans de la Martinique. Le paysannat martiniquais, structuré dès ses débuts dans la dépendance des grandes plantations, n'a pu composer qu'avec les contraintes agraires et sociales que cette dépendance imposait. La départementalisation de 1946 et l'effondrement de l'activité agricole ont provoqué la désarticulation de la société traditionnelle et profondément transformé le paysannat martiniquais.

Paysannerie et « rurbanisation » : le cas de la Martinique

Raymond Baril

Centre de Recherches Caraïbes
Université de Montréal

This paper presents the dynamics of social and economic change that prevailed in four peasant areas of Martinique. Martinican peasantry from its inception evolved under the dominance of the big estates and had to compose with the land and social constraints generated by such a dependency. The 1946 “departmentalisation” and the subsequent collapse of agriculture provoked the disarticulation of the traditional society and brought about deep changes in the local peasantry.

Cet article a pour but de saisir la dynamique des changements socio-économiques qui ont prévalu tout au long de l'histoire dans quatre quartiers paysans de la Martinique. Le paysannat martiniquais, structuré dès ses débuts dans la dépendance des grandes plantations, n'a pu composer qu'avec les contraintes agraires et sociales que cette dépendance imposait. La départementalisation de 1946 et l'effondrement de l'activité agricole ont provoqué la désarticulation de la société traditionnelle et profondément transformé le paysannat martiniquais.

Si les phénomènes de l'urbanisation et de l'expansion urbaine ne sont pas des faits nouveaux, on assiste cependant depuis plusieurs années à une poussée démographique sans précédent des centres urbains des pays du tiers-monde. Chaque transformation dans l'organisation socio-économique d'une formation sociale amenant également une réorganisation de l'espace où s'expriment ces nouvelles relations socio-économiques, on voit donc se développer, suite au modèle capitaliste de développement adopté par la plupart des pays de la périphérie, la centralisation de la majorité des activités tertiaires et secondaires en milieu urbain et un déplacement des populations traditionnellement rurales vers ces centres urbains en expansion. Les différents pays de la Caraïbe ne font pas exception à cette règle et même parfois, vue la petitesse de certaines îles, on arrive à la situation où pratiquement tout leur territoire devient un espace péri-urbain dépendant presque exclusivement de l'activité socio-économique de la capitale.

Le pouvoir d'attraction des centres urbains n'est cependant pas le seul responsable de cette migration de la population rurale car à l'intérieur même de la paysannerie s'opèrent des transformations, des mutations, qui provoquent cet exode. Dans la Caraïbe, de façon généralisée, on assiste à une désarticulation de la société paysanne telle que

façonnée traditionnellement par le développement de la « société de plantation ».

Les changements intervenus dans le secteur des grandes plantations commencent à être bien connus mais les conséquences de ces changements sur les petits exploitants agricoles et les prolétaires ruraux domiciliés dans les campagnes antillaises restent encore très peu étudiées malgré l'ouverture offerte par la synthèse de Mintz (1967) sur la petite exploitation dans l'ensemble des Antilles, suivie par celle de Lasserre (1972) sur les Antilles françaises. Le présent article, centré sur l'évolution de quelques quartiers d'une commune de la Martinique, se veut une contribution à ce secteur d'étude¹.

En Martinique, où le système de production esclavagiste occupa pratiquement toutes les superficies cultivables, on ne retrouve l'existence d'une petite paysannerie parcellaire qu'après l'abolition de l'esclavage en 1848. Libérant les anciens esclaves des contraintes imposées par le modèle de l'« habitation » où l'habitat était centré sur la plantation du maître, l'abolition permet l'installation sur les crêtes et les versants des mornes, seuls refuges laissés par la grande plantation, d'une vie rurale qui, avec le développement de bourgs, permet un processus de ruralisation.

Du fait de l'effondrement progressif de l'activité agricole et de la départementalisation qui, en 1946, intègra politiquement et économiquement la Martinique à la nation française, on assiste par la suite au développement d'une économie centrée sur l'importation et la consommation, celles-ci alimentées par des transferts de fonds publics en provenance de la France métropolitaine. Comme conséquence de ces transformations politico-économiques, se développe l'importance, dans tous les secteurs de la vie martiniquaise, de la capitale Fort-de-France.

En proie à une forte croissance de sa population (1/3 de la population totale), cette dernière étendra son influence sur toutes les communes situées directement dans sa périphérie. C'est à cette étape qu'intervient le processus de « rurbanisation »² qui, sans entraîner un flot continu d'expropriation des paysans, induit une forte migration rurale-urbaine et vient subtilement transformer de l'intérieur la paysannerie. D'autres facteurs destructurants tels la forme de l'exploitation parcellaire, en modifiant le modèle d'occupation du sol et commandant un remodelage des profils d'emploi (CRC, 1975 : 8) participent de ce processus.

La zone choisie pour l'étude sur le terrain est située dans une commune en périphérie de Fort-de-France, St-Joseph, où l'influence de la capitale ne s'est pas traduite par une véritable urbanisation

mais où, par contre, le processus de « rurbanisation » joue un rôle de désarticulation de la paysannerie depuis une vingtaine d'années. St-Joseph étant une commune traditionnellement agricole, il est nécessaire de faire l'historique de l'implantation humaine pour saisir la dynamique des transformations socio-économiques et spatiales de la région depuis l'époque esclavagiste jusqu'à nos jours. L'examen des mécanismes de ce processus nous amènera à réfléchir sur les possibilités de survie de ce paysannat martiniquais et par le fait même, sur la survie du département.

Historique de l'implantation humaine

Les quartiers étudiés furent littéralement entourés par la grande plantation mais ce ne fut qu'après l'émancipation en 1848 qu'ils commencèrent à exister réellement.

En examinant une carte tracée par Moreau Du Temple en 1770, on constate que les terres occupées aujourd'hui par les grandes propriétés furent les premières défrichées. À cette époque, les hauteurs des mornes étaient encore inhabitées et les habitations formaient des espèces de hameaux autour desquels tournait toute l'activité économique. Cette structure économique était régie presque entièrement par le système de plantation esclavagiste puisque l'on ne retrouvait que deux classes de gens. Les maîtres formaient 12% de la population et les esclaves 85%, les gens libres de couleur ne représentant que 2.9% de la population. Le « petit blanc » avec ses quelques familles d'esclaves, centrait son activité économique autour de cultures d'exportations comme le café, le cacao et le tabac.

Au cours du siècle suivant, plusieurs facteurs allaient changer la structure foncière de la région. Si l'on regarde une carte dressée en 1884, on remarque que seules, quatre des onze habitations initiales ont résisté au démembrement, et qu'une seule nouvelle a été créée sur les hauteurs boisées. Les difficultés d'approvisionnement en travailleurs serviles, la forte concurrence existant en une période où les prix de certains produits d'exportation montaient (le café et le cacao n'étant d'un plein rapport qu'après plusieurs années), etc. aboutissaient à la concentration des terres aux mains des mieux nantis.

Par contre, suite à l'émancipation, un nouveau secteur en marge des habitations se développa. D'anciens esclaves occupèrent des terres des mornes et celles de certaines habitations démembrées. Ce ne fut qu'après 1848 que la petite propriété rurale commença, non pas à exister, car elle apparut avec les premiers affranchissements, mais à se développer et à former une entité. De nouveaux

sentiers furent tracés, reliant entre eux ces nouveaux habitants et un monde de petits paysans s'organisa sur les pentes escarpées des mornes. Cependant leur espoir de voir apparaître une nouvelle société à la suite de l'abolition du travail servile ne s'incarna jamais.

L'exploitation des grandes habitations ne souffrit pas tellement de ce changement de statut des travailleurs, même si leur activité diminua pendant les quelques mois qui suivirent l'émancipation. Très vite l'activité sucrière reprit grâce à des législations gouvernementales qui réaffirmèrent le réseau de dépendances caractéristiques de l'ancienne société esclavagiste.

Comment se présenta et s'organisa cette nouvelle paysannerie ?

Il existe plus d'une difficulté à définir ce qu'aurait pu être une paysannerie dans les quartiers de la Martinique puisque dès son apparition on la retrouve déjà décomposée, paysans et esclaves affranchis ayant été refoulés sur les terres les moins fertiles, sur les hauteurs des mornes. De plus, la possession de moyens de production suffisants pour l'auto-subsistance d'une famille paysanne (« paysannerie moyenne ») ne fut jamais le fait que d'une minorité. D'ailleurs, la constitution d'une paysannerie moyenne n'a jamais été recherchée par les autorités qui tenaient à assurer aux propriétaires de grands domaines la main-d'œuvre saisonnière dont ils avaient besoin. La rareté des terres disponibles, conséquence de deux siècles de régime esclavagiste, fut le premier frein au développement d'une véritable paysannerie et le dilemme entre travail salarié et travail de la terre, entre production vivrière et commerciale, restera présent tout au long de l'histoire du paysannat martiniquais et imprimera sa marque sur les rapports sociaux de production.

Presque immédiatement après l'émancipation, les anciens esclaves s'adonnèrent à la culture des vivres. La transformation des esclaves en salariés entraîna la création d'un marché interne et la production vivrière traditionnellement auto-consommable devint production marchande. Suite à une abondance de produits sur les marchés, les prix baissèrent et les paysans durent s'adonner partiellement à la culture d'exportation et/ou retourner travailler sur la grande plantation deux ou trois jours par semaine pour s'assurer un revenu minimum. En 1939, on ne retrouvait plus que 3,500 hectares plantés en vivres alors qu'en 1895 cette production couvrait 17,000 hectares soit presque autant que la culture de la canne à sucre.

Un bref examen de la condition des paysans selon la superficie de terre qu'ils possédaient, nous permettra de saisir la dynamique interne des transformations survenues durant cette première moitié du vingtième siècle.

Nous les subdiviserons en trois catégories, ceux qui possédaient moins d'un demi hectare, ceux qui possédaient entre un demi et trois hectares et ceux qui détenaient de trois à quarante hectares. Les catégories ne sont pas tout-à-fait arbitraires car elles correspondent à des conditions objectives. Elles permettent de distinguer les paysans qui pouvaient vivre de façon indépendante car il fallait trois hectares minimum à une famille pour s'y employer à plein temps.

Paysans-prolétaires (0-1/2 hectare) :

Disons tout d'abord que ce n'est que vers 1950 que cette catégorie de paysans-prolétaires constitua un groupe majoritaire car, au début du siècle, la terre était relativement abondante, le mouvement d'occupation des mornes étant récent et la population plus faible. Presque tous ces hommes, sauf quelques « malheureux » (c'est ainsi qu'ils se désignaient eux-mêmes) disposaient de plus d'un demi hectare.

Ceux-ci, ou celles-ci car il y avait beaucoup de femmes chefs de ménage qui ne possédaient que de faibles superficies de terre, cultivaient leurs micropropriétés en vue d'assurer une partie de la subsistance de leur famille. Le « petit paysan pauvre » qui était en réalité un prolétaire, devait pour survivre vendre sa force de travail de même que celle de ses enfants dès qu'ils étaient en âge de travailler. Les deux distilleries fonctionnant dans la région et la plantation de café répondaient à ce besoin. Ils pouvaient aussi s'employer au moment des récoltes ou de la préparation de la terre chez des « paysans moyens » qui engageaient des bras supplémentaires à ces occasions. Le colonage était une autre solution mais ce fut le plus souvent une combinaison de ces diverses occupations qui correspondit le mieux à la réalité. Si un individu travaillait dur, il ne se trouvait pas obligé de vendre sa parcelle pour aller à la ville où une vie encore plus difficile l'attendait, ni de la perdre à cause de son endettement (rente viagère). Cette catégorie de paysans prolétaires fut à l'origine de mouvements migratoires vers les bidonvilles de Fort-de-France et composa la population d'ouvriers agricoles sans terre offrant dans toute l'île leur force de travail.

Paysans pauvres (1/2-3 hectares) :

Ces paysans, pour la plupart, avaient assez de terres pour pouvoir s'assurer un minimum vital et

même, dans la strate supérieure, accumuler des économies lorsque le marché des produits commercialisables était favorable.

Placé dans une position intermédiaire, le paysan de cette catégorie oscillait constamment entre deux tendances. Étant avant tout un « petit planteur », il réussissait relativement à bien vivre lorsque la demande d'un produit commercialisable, n'exigeant pas trop d'investissement, était stable et rémunératrice. On ne peut à proprement parler d'auto-subsistance pour ce « petit planteur » même si, dans les périodes difficiles, c'est ce qui se produisait. Il n'était pas isolé sur sa terre, dans sa campagne, mais participait à une séquence économique intégrant auto-consommation et participation au marché local, et même international.

Si les conditions climatiques ou le marché des biens commercialisables s'avéraient difficiles et que son avoir accumulé ne lui permettait de supporter des pertes, il se voyait obligé de vendre sa force de travail. Il s'employait dans les plantations ou distilleries avoisinantes ou encore prenait des terres en location, à moins qu'il ne fut obligé de vendre en partie ou en totalité sa propriété. Il se retrouvait dans ce cas dans la situation de ceux de la première catégorie.

Par contre, si les conditions de production et de commercialisation s'avéraient favorables et le capital ou le crédit disponibles, il pouvait employer de la main-d'œuvre, augmenter sa productivité, acheter quelques têtes de bétail, prendre des terres en location qu'il faisait cultiver par des salariés, agrandir sa propriété, augmenter sa superficie de cultures commerciales, investir dans une boutique, etc., en un mot, accumuler du capital et se rapprocher de la condition de ceux de la troisième catégorie (paysannerie aisée).

Dans la commune de St-Joseph on comptait en 1935 425 propriétaires de parcelles de moins de 3 hectares ; ceux-ci se partageaient une superficie de 367 hectares représentant donc une moyenne de 1.33 hectare par propriété. En 1973, on comptait 1,417 propriétaires de parcelles de moins de 3 hectares se divisant 849 hectares, soit une moyenne de 0.6 hectare par propriété. On remarque comment la tendance à la prolétarianisation a prévalu dans la plupart des cas puisque, même si le nombre de propriétaires et la superficie de terres disponibles ont augmenté au cours de ces 38 ans, la superficie moyenne d'une propriété ne représentait plus que 45% de ce qu'elle fut en 1935.

Paysans aisés (3-40 hectares) :

Les représentants de cette catégorie étaient assez rares dans la région, surtout ceux de la strate

supérieure possédant une dizaine d'hectares. Ceci est facilement compréhensible puisque, comme nous l'avons vu, le développement historique a fait que la propriété s'est surtout polarisée autour de deux groupes, les petits paysans et les grands planteurs.

Très vite, les paysans aisés ont quitté leurs terres et les ont données en colonage pour se consacrer, grâce aux capitaux dont ils disposaient, au commerce, cette activité se révélant de plus en plus rémunératrice au fur et à mesure que la masse des produits importés augmentait. On comptait en 1935, dans la commune de St-Joseph, pas moins de 180 boutiquiers, signe avant-coureur de ce qui guettait la Martinique d'après la départementalisation.

Gros propriétaires terriens (40 hectares et plus) :

En ce qui concerne les grandes plantations, on observe qu'ayant pour la plupart conservé la même superficie qu'à l'époque esclavagiste, elles ont cependant changé plusieurs fois de propriétaires. Chacun essayant, après chaque crise occasionnée par la dépendance du marché international, de remettre sur pied la production abandonnée par l'ancien propriétaire. Les types de cultures pratiquées sur ces domaines suivaient la séquence classique soit : café, culture de la canne pour faire du rhum, et un peu plus tard, au milieu des années 50, banane.

Comme on le voit, les acteurs sociaux de la région se fondaient en un réseau complexe d'interdépendance qui caractérisait la *société de plantation*. Cependant, avec l'avènement de la départementalisation en 1946, le déclin de la production agricole en proie à la concurrence de secteurs de production métropolitains et/ou d'autres régions périphériques à faible coût de main-d'œuvre, la fermeture des usines, etc., on assista à un remodelage de la structure occupationnelle dans les quartiers. Ce remodelage vint court-circuiter le système traditionnel de la société de plantation.

De plus, à ces facteurs qu'on peut qualifier d'exogènes, vint se greffer une série de facteurs internes défavorables à l'agriculture qui provoquèrent un morcellement excessif des terres. Nous en examinerons ici quelques-uns.

Comme nous l'avons noté auparavant, l'histoire est une des premières causes de l'exiguïté des terres. Les grandes exploitations esclavagistes se sont toujours réservées les meilleures terres de la Martinique. Après l'émancipation, les nouveaux libres durent s'installer sur les terres qu'avait délaissées le secteur de la grande habitation à cause de leur non-

rentabilité. C'est sur ces terrains très boisés et très mornés que se rencontre toujours la petite exploitation agricole.

La division de la parcelle entre les héritiers compta pour beaucoup dans le processus de morcellement. Prenons pour exemple cette propriété d'un des quartiers étudiés qui à l'origine avait une superficie de 2.56 hectares et ne soutenait que deux maisonnées d'agriculteurs. À la mort des propriétaires, les héritiers divisèrent la parcelle en quatorze nouvelles dont deux seulement eurent un peu plus d'un demi hectare et deux autres appartirent à de nouvelles successions. Aujourd'hui douze maisons sont construites sur la parcelle originale — au moins la moitié d'entre elles le fut après 1967 — et logent cinquante-cinq personnes !

Si le phénomène bien connu aux Antilles de l'indivision des parcelles entre plusieurs co-héritiers contribue à conserver l'intégrité légale de la terre, il n'en reste pas moins que ceci aboutit, en pratique, aux mêmes conséquences que la division légale des parcelles par héritage. Le terrain familial appartenant au père ou à la mère, ou au grand-père ou à la grand-mère, indéfiniment partagé sans que soit attribué à quiconque un droit légal de propriété reflète souvent l'impossibilité de répartir une toute petite propriété entre les trop nombreux membres de la famille intéressés à la succession (Laserre, 1973 : 543). Du point de vue de l'agriculture, qu'il y ait division légale de la parcelle ou encore indivision, le résultat est sensiblement le même : l'abandon de l'activité agricole. Effectivement, si on jette un coup d'œil sur le type d'activité exercé par les chefs de ménage de dix maisonnées vivant d'une parcelle indivise, on rencontre : 3 maçons, 3 employés de commerce, 1 mécanicien, 1 chauffeur de taxi, 1 camionneur et 1 ménagère dont 5 travaillent à la capitale, Fort-de-France.

Même si la loi de réforme foncière (1961) a comme « double souci de limiter l'étendue des grandes exploitations et de permettre à des familles rurales d'accéder à la propriété foncière ou à la condition d'exploitant agricole » (Naïf, 1977 : 32), on sait pertinemment qu'historiquement ces réformes foncières ne réussirent jamais à créer un secteur de petite et moyenne exploitations dynamiques, parce que ne survenant que lors de crises dans l'agriculture. De plus, très rarement les lots accordés lors du morcellement des grandes habitations ont dépassé deux hectares. Souvent même, ceux qui profitaient de ce morcellement ne s'intéressaient que très peu à l'agriculture.

Suite à l'amélioration du réseau routier qui rendit l'accès à Fort-de-France plus facile et du fait du climat relativement frais des mornes de St-

Joseph, la spéculation foncière fait ses ravages depuis quelques années. De plus en plus d'héritiers ou de propriétaires se voient offrir de belles sommes pour leur terrain. Plusieurs propriétaires qui ne s'occupent plus d'agriculture depuis un certain temps, morcellent leur parcelle pour la vendre à des résidents de Fort-de-France désirant quitter ce « fourneau ». Le lotissement de l'ancienne habitation caféière n'en est qu'un exemple.

On assiste donc, faute d'un contrôle efficace assurant la protection des terres agricoles, à la « rurbanisation » des quartiers. Lors de notre séjour en 1977, au moins une trentaine de maisons étaient en construction et la grande majorité des futurs résidents (acheteurs ou héritiers) occupaient un emploi dans la capitale.

Il y aurait certainement encore beaucoup à dire sur le morcellement des terres agricoles et ses conséquences, mais nous pensons que ces 5 facteurs suffisent pour illustrer pourquoi, dans les quartiers étudiés, 82.86% des parcelles ont maintenant moins d'un hectare et n'occupent que 41.59% de la superficie totale et ce, en excluant les 330 hectares qui appartiennent aux quatre grands domaines fonciers.

Un coup d'œil sur la population active nous fera bien saisir toute l'ampleur des conséquences de cette détérioration des conditions de production dans l'agriculture.

Déclin des effectifs : exploitant agricole et ouvrier agricole

Dans la région, sur 817 personnes de quinze ans et plus, actives en 1974, 12.2% travaillaient dans le secteur agricole. Proportion relativement faible si l'on considère que traditionnellement l'activité dominante dans les quartiers était le travail agricole soit sur sa propriété ou comme salarié sur les plantations.

La perte de rentabilité de l'agriculture relativement aux autres secteurs d'emploi (notamment le secteur tertiaire), le morcellement des terres, la crise que connaissent les grandes plantations, l'absence de relève par les jeunes, etc. sont autant d'explications de cette diminution des effectifs intéressés par l'agriculture.

Au niveau plus global de la commune de St-Joseph, en 1954, 878 personnes de plus de quinze ans, soit 28.3% de l'ensemble étaient considérées comme exploitants agricoles³. Sept ans plus tard, en 1961, 268 personnes ont quitté le domaine, les exploitants ne représentant plus que 20.6% de l'ensemble des travailleurs. Il fallut cependant attendre 1967 pour s'apercevoir de la vitesse du déclin : on ne comptait plus que 297 personnes inté-

ressées (ou obligées !) à œuvrer comme exploitants agricoles, soit une perte d'environ 60% des effectifs depuis 1954. Malgré une légère remontée des effectifs en 1974, soit 401 personnes, dûe principalement au repli des ouvriers agricoles sur leurs terres, on remarque que la proportion des exploitants agricoles par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre active ne représentait plus que 14.8%.

La situation n'était guère plus reluisante en ce qui concerne le secteur des emplois salariés dans l'agriculture⁴. Si on remarque une légère augmentation des effectifs « travailleurs agricoles » entre 1954 (33.8% de l'ensemble) et 1961 (36.4%) dûe à la reconversion des capitaux réservés jusqu'alors à la canne à sucre dans l'activité bananière, l'effet de la crise de l'économie de plantation ne se fit attendre : 491 emplois agricoles disparurent entre 1961 et 1967. Effectivement, des 1,077 salariés de l'agriculture de St-Joseph en 1961, on n'en retrouvait que 586 en 1967, soit 21.9% des travailleurs de plus de quinze ans. En 1974, la situation s'était encore détériorée pour ne laisser de place qu'à 267 travailleurs, soit 9.9%.

Dans les quartiers étudiés, la situation actuelle est encore plus dramatique puisque ces travailleurs ne représentent plus que 2.8% de la population active. Ceci est facilement compréhensible car il n'existe maintenant qu'une seule plantation bananière en mesure d'offrir de l'emploi ; elle connaît d'ailleurs d'énormes difficultés d'écoulement de ses produits et on parle de fermeture éventuelle.

L'exercice de la profession chez l'exploitant agricole

On dénombrait en 1974 dans la région, 75 personnes (15 ans et plus) s'occupant activement de l'agriculture. Celles-ci étaient regroupées en 58 ménages dont une moitié œuvrait comme colons-fermiers, l'autre exploitant ses terres à son compte.

Fort-de-France restait le point de vente le plus important mais la concurrence était grande, surtout de la part des chaînes d'alimentation, avec leurs produits lavés, emballés et importés. Les habitudes alimentaires qui se transformaient pour devenir de plus en plus européennes sous l'influence des cantines scolaires, de la publicité, du mode de vie de plus en plus urbain et de style européen, ne firent qu'aggraver les difficultés de commercialisation et décourager la production. On assista donc à un vieillissement de la population œuvrant dans l'agriculture. La moyenne d'âge des agriculteurs, en 1974, se situait aux environs de 55 ans et les jeunes désertaient littéralement le secteur agricole. Malgré une moyenne de 6.5 personnes par ménage, on ne

retrouvait sur les 58 ménages que 7 personnes autres que les conjoints comme travailleurs familiaux. La relève n'existait pas et l'embauche de travailleurs était de plus en plus difficile, même si plus de la moitié des ménages en sentait le besoin au moment des récoltes et des plantations.

Comme le nota M. Burac (1977 : 23), les raisons de ce délaissement ne furent pas qu'économiques, mais aussi sociologiques :

En Martinique, peut-être plus qu'ailleurs, pour des raisons sociologiques et économiques, le métier d'agriculteur a souvent été déprécié. Le travail de la terre pour certaines personnes est une tare réservée aux individus « décadents ». Même nos instituteurs et professeurs d'enseignement font un travail de sape le plus souvent inconsciemment quand ils déclarent péjorativement à leurs élèves attardés ou pas du tout intéressés par le travail scolaire, qu'ils « finiront mal », qu'ils deviendront « ouvriers agricoles... coupeurs de cannes par exemple ». Le jeune élève, dès le début de sa scolarité a l'impression que le métier le plus vil, le plus rétrograde consiste à travailler la terre. Comment voulez-vous qu'à 18 ou 20 ans, il choisisse librement d'être ouvrier agricole ?

Tous ces facteurs, qu'ils soient causes ou conséquences, aboutirent à un déséquilibre économique (importance des importations) et social (migration vers la capitale et la Métropole) en Martinique. Vue l'absence d'intérêt des jeunes, on hésita à introduire des programmes de coopération et d'investissement. Le dépérissement de l'agriculture ne fit qu'augmenter et amplifier le phénomène de dépendance des produits importés.

Départementalisation et développement du secteur tertiaire

Cette baisse des effectifs dans l'agriculture s'est faite au profit surtout du secteur tertiaire du fait de l'« apparente » prospérité dans laquelle s'est installée la Martinique. Cependant le problème de cette prospérité, c'est qu'elle ne repose pas sur un appareil de production autonome, mais depuis l'affaiblissement du secteur primaire, sur des transferts de fonds depuis la Métropole qui maintiennent artificiellement l'augmentation du niveau de vie. Entre 1949 et 1970, on peut constater que le produit intérieur brut a été multiplié par sept, et qu'entre 1950 et 1962 la masse de revenus réels perçus a augmenté de 60% et le revenu par tête de 36%. L'économie en est devenue déséquilibrée et presque totalement dépendante de l'extérieur : en 1970, le secteur tertiaire (services privés et publics) représentait 70% du produit intérieur brut, et cette même année, on constata que 90% des dépenses publiques étaient des dépenses de fonctionnement.

En réalité, cette « prospérité » ne profitait qu'à quelques-uns, particulièrement à ceux qui ont pu trouver un emploi dans le secteur public : 50% de la masse salariale étaient répartis entre les 17,000 employés du secteur public qui jouissaient de la sécurité d'emploi ; les 67,000 travailleurs des secteurs privés dont 1,100 seulement possédaient un emploi permanent, se partageaient le reste. On comprend mieux cet envoûtement pour la Fonction Publique !

Dans les quartiers de la commune de St-Joseph, les mutations de la structure économique de l'île ont eu un effet marquant. L'extension du processus d'urbanisation de Fort-de-France, de même que les changements dans la structure de l'emploi ont considérablement transformé le paysage, traditionnellement agricole, de la région. De plus en plus de maisons se sont construites et le trafic routier entre les quartiers et la capitale s'amplifia. En fin de compte, les quartiers étaient en voie de devenir une banlieue du chef lieu, cette tendance s'étant maintenue jusqu'à l'heure présente.

Nous avons déjà examiné le cas des agriculteurs et remarqué la baisse de leur effectif. Parallèlement à cette baisse dans l'agriculture, une augmentation substantielle des emplois dans les autres secteurs de l'économie se fit sentir. Examinons plus en détail à quoi elle correspondit.

Les travailleurs salariés du secteur privé⁵

C'est chez les travailleurs de cette catégorie que se remarqua la croissance la plus grande entre 1954, 1961, 1967 et 1974 soit respectivement : 1.9%, 1.9%, 3.7% et 23.2% de la population active. Cette augmentation fut principalement causée par l'importance croissante de la capitale comme source d'emplois. Les travailleurs non-agricoles qui exerçaient à leur compte, devinrent des salariés. Un autre fait eut son importance : de plus en plus de salariés viennent résider dans la région particulièrement appréciée à cause de sa fraîcheur et de sa facilité d'accès à la capitale.

En 1974, dans les quartiers, on comptait 78 personnes exerçant une activité dans ce secteur dont 81% d'hommes et 19% de femmes. Le lieu de travail privilégié demeurait Fort-de-France où 52 d'entre eux (66.5%) y exerçaient leur emploi contre 15 (19.2%) à St-Joseph et 10 (12.8%) dans d'autres communes.

Le type d'emploi le plus souvent exercé se trouvait dans la construction (maçon, charpentier, carreleurs, etc.), où l'on retrouvait 35.8% des travailleurs de cette catégorie. Suivait de près le secteur de l'automobile (chauffeur, pompiste, tôlier, mécani-

ciens) et du commerce où l'on retrouvait respectivement 23% et 21.8% des travailleurs salariés du secteur privé. Manutentionnaires, couturières, ébénistes, etc., se partageaient les 19% restants. Ces emplois se trouvaient liés à la croissance du « nouveau secteur dynamique » (chantiers de construction, mécanique automobile et commerce de détail où l'on dénombrait 3,580 détaillants dont 2,386 dans le secteur alimentaire).

Les emplois dans le commerce étaient surtout l'apanage des jeunes filles où l'on retrouvait 80% d'entre elles ; il est à remarquer que ces jeunes filles devaient se rendre à Fort-de-France pour travailler. Seulement 8% des chefs de ménage masculins et 16.1% des jeunes hommes œuvraient dans le commerce, la construction et le secteur de l'automobile constituant d'autres sources d'emploi pour eux. 56% des chefs de ménage masculins œuvraient dans la construction contre 24% dans l'automobile tandis que les jeunes hommes s'employaient dans ces deux secteurs d'activités de manière presque égale, soit respectivement 38.6% et 35.5%.

Le danger de saturation de l'emploi salarié dans le secteur privé s'avérait présent et ce surtout dans le domaine de la construction du fait de nouvelles coupures budgétaires gouvernementales tendant à rentabiliser l'économie, et de la construction domiciliaire qui, chez les moins nantis, se fait en « coup de main ». Il n'était donc pas rare de voir un chef de ménage sans emploi la plus grande partie de l'année, ce qui l'obligeait à se replier sur sa parcelle de terrain, si minime soit-elle, pour survivre en attendant de trouver un travail durant quelques mois ou quelques jours.

Les travailleurs exerçant à leur compte⁵

Entre 1954 et 1974, la proportion de la population active qui exerça une activité à son compte ne s'est pas tellement modifiée et avoisina 29%.

Dans les quartiers, les personnes de cette catégorie étaient pour la plupart de sexe masculin (83.8%), ne possédaient pas de métier spécialisé et, pour une raison ou pour une autre (manque de terre, indivision, vente, etc.), quittaient l'agriculture pour offrir leurs services (à contrat) la plupart du temps dans le domaine de la construction (64.7%). En fait, 61.4% de ceux qui œuvraient dans la construction se déclarèrent « manœuvres-maçons », expression qui signifiait « homme à tout faire », contre 38.6% détenant des spécialisations comme celles de peintre, charpentier, etc. Le taux de chômage qui les affecta fut élevé et ils connurent des conditions de vie difficiles. Il faut les différencier des travailleurs salariés du secteur privé œuvrant dans la construc-

tion du fait qu'ils ne se trouvaient pas attachés à une compagnie ou à un même employeur au moment du recensement.

Les femmes ne représentaient qu'une faible proportion (16.2%) des personnes de cette catégorie. Elles travaillaient, pour la majorité (63.7%) dans le secteur du commerce tandis que les autres (36.3%) étaient couturières.

Travailler dans le commerce signifiait dans leur cas, tenir une boutique de vente au détail, attenante, le plus souvent, à leur résidence. Il s'agissait d'une seule pièce où étaient vendus des biens servant au dépannage domestique : oeufs, pain, chocolat, bière, rhum, etc. Ce genre de petit commerce qui foisonne encore dans les campagnes martiniquaises rapporta des bénéfices à une certaine époque où l'accès au village et à la capitale était difficile vu l'absence de système routier.

Depuis, les petits commerçants connaissent bon nombre de problèmes comme le nota M. Burac (1977 : 20) :

Les « débits de la régie qualifiés par certains de « zattrapes », les petits « privés » de quartier se tirent difficilement d'affaires. Le fractionnement des commandes entrave l'obtention de prix préférentiels auprès des gros fournisseurs. Les méthodes de gestion ne sont pas toujours appropriées et le système du crédit constitue un frein. Or, c'est ce système de crédit qui permet à ces petits commerçants de lutter contre les libres-services. Malheureusement, son développement anarchique qui s'explique d'ailleurs par la faiblesse et l'irrégularité des revenus de la population des campagnes, contribue à rendre précaire la situation financière du commerçant.

Ajoutons que les personnes qui exerçaient une occupation à leur compte travaillaient le plus souvent à la maison (72.03%) ; seulement 10.3% d'entre elles se rendaient à Fort-de-France et 7.4% dans d'autres communes.

Les travailleurs salariés du secteur public⁵

Si les travailleurs salariés du secteur public ne représentaient que 2%, en 1954, des personnes actives âgées de 15 ans et plus dans la commune de St-Joseph, cette proportion ne tarda pas à atteindre 6.1% en 1961 et 14.8% en 1967, soit 3.7% de plus que l'effectif des exploitants agricoles à cette date. Et l'on est en droit de croire que cette tendance ira en s'accroissant. En effet, bien que les résultats officiels du recensement de la population par commune de 1974 ne soient pas connus, on remarqua dans le cas des quatre quartiers étudiés que la proportion de ces travailleurs était de 18.4% en 1974.

Dans les quartiers, 61 personnes appartenaient à cette catégorie dont 57.4% étaient des hommes et

42.6% des femmes. Leur lieu de travail était pour près de la moitié situé à Fort-de-France. Un Foyer pour l'enfance construit sur les terres d'une ancienne distillerie d'un des quartiers occupait, pour sa part, 24.6% des travailleurs. Il est à remarquer que ce fut surtout dans les environs immédiats du Foyer, soit le quartier Rivière L'Or, que fut recruté son personnel, soit 66.6% de celui-ci. La présence du Foyer fait bien apparaître dans ce quartier le glissement des effectifs traditionnellement agricoles vers les emplois du secteur public. Le reste des personnes de cette catégorie exerçait leur métier, pour 13.1%, ailleurs dans la commune et, pour 14.8%, dans d'autres communes.

Il existait des éducatrices, des éducateurs, des infirmières ou des cuisinières, mais la plupart des emplois de ce secteur occupaient des personnes ayant une profession de maçon, d'électricien, de plombier ou de mécanicien.

Le travail dans la Fonction Publique était et reste très valorisé en Martinique, puisqu'il représente la sécurité d'emploi et un bon salaire. La majorité des jeunes aimerait y trouver un emploi mais le secteur risque de se saturer assez vite vu la place qu'il occupe déjà dans l'économie de l'île.

Pour beaucoup de jeunes non intéressés par l'agriculture, il ne restait pratiquement que deux solutions : le chômage ou l'émigration vers la métropole.

Brièvement, disons que pour la première alternative, le taux de chômage passa de 10% en 1958 à près de 30% en 1970. En ce qui concerna l'émigration, le gouvernement a créé, en 1961-62, le B.U.M.I.D.O.M. (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'Outre-Mer). En 1963, on enregistra 350 départs vers la métropole ; jusqu'en 1969, 2,500 jeunes travailleurs migrèrent par an et il faut en compter au moins autant par leurs propres moyens. L'explosion démographique, qui est un problème réel en Martinique, a cependant pendant trop longtemps caché les causes des problèmes économiques. Si, entre 1962 et 1967, 10,000 personnes partirent pour la France, aidées par l'État, on remarque par contre que de 1961 à 1967 le nombre de métropolitains en Martinique, lui, a augmenté de plus de 3,000 !

Conclusion

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la paysannerie martiniquaise mais nous espérons que ce bref exposé a montré comment elle a du et doit présentement faire face à une véritable mutation qui menace son existence. Toujours gérée politiquement et économiquement par des instances extérieures à sa

propre dynamique sociale, la société martiniquaise n'a jamais pu, su, se prendre en main. De sa situation d'esclave à celle de colonisé et, par la suite, à celle de citoyen français, le martiniquais n'a gagné que le privilège de s'identifier au colonisateur. De dépendant du maître dans la société esclavagiste il est devenu, juché sur les hauteurs des mornes, dépendant de la plantation pour survivre, pour aujourd'hui dépendre des transferts de fonds publics et de l'assistance sociale. On a souvent dit que l'attitude négative du paysan antillais face à l'agriculture était un trait hérité de l'époque esclavagiste, mais on oublie souvent que les vingt dernières années de l'histoire martiniquaise pèsent sans doute plus lourd que tout le reste.

Ce n'est pas la colonisation qui pose un problème à l'étude de la formation sociale martiniquaise, puisque la société est conforme à cette colonisation. C'est plutôt la décolonisation qui laisse l'observateur perplexe. La situation s'aggrave d'année en année et les structures de dépendance deviennent de plus en plus une question de survie.

Si à la Martinique le processus de désarticulation de la paysannerie semble presque entièrement réalisé, on observe également que les autres îles de la Caraïbe n'en sont pas non plus épargnées. Partout la paysannerie ne se maintient qu'avec beaucoup de peine et ce, même en Haïti où, malgré une tenacité paysanne sans pareille dans la Caraïbe, l'on constate que les signes de son échec se font de plus en plus évidents, autant par l'intensification des mouvements migratoires internes et internationaux que par la centralisation excessive des activités commerciales et industrielles dans la capitale de Port-au-Prince.

Toutes ces transformations observées actuellement dans la paysannerie antillaise, qu'elles soient la conséquence des difficultés inhérentes à son mécanisme de reproduction comme système de production parcellaire (mode d'héritage, mode de tenure foncière, érosion,...) ou encore liées à des phénomènes de dépendance internationale (alimentaire, industrielle, énergétique,...), ont amené également des modifications dans les structures d'occupation de l'espace traditionnellement aménagé par la société de plantation.

Le processus de rurbanisation observé dans St-Joseph, même s'il n'est possible de le généraliser à l'ensemble de la région caraïbe, montre qu'à l'intérieur même de la paysannerie se produit une véritable mutation et qu'une zone rurale devient urbaine non seulement par « l'apport résidentiel d'une population nouvelle, d'origine principalement citadine » (Bauer, 1976 : 13) mais aussi parce que cette zone rurale subit en son sein des modifi-

cations, principalement dans les structures d'emploi, qui transforment le paysan et ses descendants en rurbains.

NOTES

1. La recherche s'intègre au sein d'un projet d'équipe faisant intervenir géographes, démographes et anthropologues. Elle fut financée par F.C.A.C. (Formation de Chercheurs et d'Action Concertée) et réalisée sous la direction du Centre de Recherches Caraïbes. Le « terrain » eut lieu de janvier à juin 1977 à la Martinique.

2. Le terme « rurbanisation » est un néologisme utilisé par Bauer et Roux (1976) pour qualifier le phénomène d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées. « La rurbanisation fait partie du grand mouvement de concentration urbaine. Ce mouvement la nourrit, l'explique et, répétons-le, il l'intensifie lorsque lui-même s'accélère » (Bauer, 1976 : 159).

3. Sont considérés comme exploitants agricoles : a) employeurs et indépendants agricoles et leurs travailleurs familiaux ; b) colons, métayers, fermiers et leurs travailleurs familiaux.

4. Sont considérés comme salariés agricoles : a) manœuvres, ouvriers, journaliers ; b) chefs de cultures, régisseurs, contremaîtres, œuvrant dans l'agriculture.

5. Les données pour 1954, 1961, 1967 utilisées dans cette section proviennent des recensements gouvernementaux et concernent la population de la commune de St-Joseph. Celles de 1974 ne représentent que les quatre quartiers étudiés, les résultats détaillés par commune n'étant pas disponibles en 1981. Un relevé des emplois exercés dans les quartiers en 1974, même s'il ne permet la comparaison qu'à titre qualitatif, nous laisse entrevoir que les tendances observées pour la commune, entre 1954 et 1967, se sont maintenues.

RÉFÉRENCES

- ARMET, A.
1970 Esquisse d'une sociologie de la Martinique, Thèse de doctorat, Paris.
- BARIL, R.
1979 Société de plantation, paysannerie, départementalisation et dépendance, Thèse de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- BAUER, G. et J.-M. ROUX
1976 La rurbanisation ou la ville éparpillée, Paris, Le Seuil.
- BENOIST, J.
1968 Types de plantations et groupes sociaux à la Martinique, Centre de Recherches Caraïbes, Fonds St-Jacques.

- BURAC, M.
 1974 La vie rurale dans le Centre-Nord de la Martinique, Université de Bordeaux III.
 1977 La campagne martiniquaise, ses mutations actuelles, Cahiers du C.E.R.A.G., n° 33.
- CENTRE DE RECHERCHES CARAÏBES
 1975 Programme et projets de l'équipe, Montréal.
- CRUSOL, J.
 1973 La Martinique, économie de plantation : survol historique, C.E.R.A.G., n° 28.
- DAVID, B.
 1975 La paroisse de Case-Pilote (1760-1848), Mémoire de la Société d'histoire de la Martinique, n° 4.
- LASERRE, G.
 1973 La petite propriété des Antilles françaises dans la crise de l'économie de plantation, Montréal, Collection de réimpressions, Centre de Recherches Caraïbes.
- LE NAIF
 1977 Agriculture, une richesse saccagée, Fort-de-France.
- MINTZ SIDNEY, W.
 1967 Petits cultivateurs et prolétaires ruraux dans la région des Caraïbes, In Les problèmes agraires des Amériques latines, Paris, C.N.R.S., pp. 93-100.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
 1975 Recensement général de l'agriculture : 1973, résultats provisoires, S.C.E.E.S., Martinique.
- I.N.S.E.E.
 1974 Résultats provisoires du recensement général de la population, Martinique.
- I.N.S.E.E.
 Résultats statistiques du recensement général de la population des départements d'Outre-mer, Martinique, 1954-1961-1967.
- REVERT, E.
 1949 La Martinique, Paris, Nouvelles Éditions Latines.